

MAIRIE DE ST JEAN DE MAURIENNE
2 PLACE DE L'HOTEL DE VILLE
73300 SAINT JEAN DE MAURIENNE

Le rapport établi ne concerne que les échantillons soumis à l'essai. Il comporte 3 pages.

Le COFRAC est signataire de l'accord multilatéral de EA (European cooperation for Accreditation), ILAC (International Laboratory Accreditation Forum) de reconnaissance de l'équivalence des rapports d'analyse.

L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation, identifiés par le symbole #. Les paramètres sous-traités sont identifiés par (*).

Identification dossier : SLA22-14106
Identification échantillon : SLA2208-2485-1

Analyse demandée par : ARS DT de SAVOIE

Doc Adm Client : ARS
UGE : 0124 - SAINT JEAN DE MAURIENNE
Nom de l'exploitant : MAIRIE DE SAINT JEAN DE MAURIENNE
Nom de l'installation : ST JEAN DE MAURIENNE CHEF-LIEU
Type : UDI
Code : 000658

PSV : 0000006953
Point de surveillance : LOTISSEMENT PANORAMA
Localisation exacte : Maurette sanitaire extérieur
Département/Commune : 73 / SAINT-JEAN-DE-MAURIENNE
Nature : Eau de distribution

Type d'eau : T - EAU DISTRIBUEE DESINFECTEE
Type de visite : D1
Motif du prélèvement : CS
Type Analyse : D103
Prélèvement : Prélevé le 08/08/2022 de 14h29 à 14h29 Réceptionné le 08/08/2022 à 16h13
Prélevé et mesuré sur le terrain par / Savoie Labo - C. Rigaud
Prélèvement accrédité Cofrac selon FDT 90-520
Flacornage SAVOIE LABO

Les données concernant la réception, la conservation, le traitement analytique de l'échantillon et les incertitudes de mesure sont consultables au laboratoire. Les résultats précédés du signe * correspondent aux limites de quantification. Pour déclarer, ou non, le conformité à la spécification, il n'a pas été tenu explicitement compte de l'incertitude associée au résultat. (Incertitudes établies par le laboratoire et communiquées sur demande).
Ce rapport annule et remplace tout rapport partiel émis précédemment.
Les informations fournies par le client sont de sa seule responsabilité. Le laboratoire n'est pas responsable de la validité des informations transmises.

Date de début d'analyse le 08/08/2022 à 16h30

Paramètres analytiques	Résultats	Unités	Méthodes	Normes	Limites de qualité	Références de qualité
Observations sur le terrain						
Démontage du bris-jet	Oui		Observation			
Désinfection du point de prélèvement	Flamme		Observation			
Prélèvement au jet	Non		Observation			
Type de robinet	Migreur		Observation			
Mesures sur le terrain						

Doc Adm Client : ARS

Paramètres analytiques	Résultats	Unités	Méthodes	Normes	Limites de qualité	Références de qualité
Aspect (in situ)	Acceptable	-	Observation			
Chlore libre (in situ)	<0.05	mg/l Cl2	Spectrophotométrie à la DPD	NF EN ISO 7393-2	#	#
Chlore total (in situ)	<0.05	mg/l Cl2	Spectrophotométrie à la DPD	NF EN ISO 7393-2	#	#
Couleur (appareils) (in situ)	Acceptable	-	Analyse qualitative	NF EN ISO 7887 Méth. A	Acceptable	Acceptable
Odeur de l'eau (in situ)	Acceptable	-	Analyse organoleptique	NF EN 1622 annexe C	Acceptable	Acceptable
Température de l'eau ou de mesure (in situ)	20.1	°C	Méthode à la sonde	Méth. Inférence PVT-MQ-009	25#	
Analyses microbiologiques						
Coliformes	<1	UFC/100 ml	Filtration	NF EN ISO 9308-1 (2000)	0#	
Entérocoques	<1	UFC/100 ml	Filtration	NF EN ISO 7898-2	0	
Escherichia coli	<1	UFC/100 ml	Filtration	NF EN ISO 9308-1 (2000)	0	
Microorganismes aérobies à 22°C	>300	UFC/ml	Incorporation	NF EN ISO 6222	#	#
Microorganismes aérobies à 36°C	48	UFC/ml	Incorporation	NF EN ISO 6222	#	#
Spores d'actinobactéries Sulfito-Réducteurs	<1	UFC/100 ml	Filtration	NF EN 28461-2	0#	
Caractéristiques organoleptiques						
Coloration	<5	mg/l Pt	Spectrométrie	NF EN ISO 7887 méth. C	15	Acceptable
Saveur	Acceptable	-	Analyse organoleptique	NF EN 1622 annexe C	Acceptable	
Analyses physicochimiques						
Analyses physicochimiques de base						
Conductivité électrique (complexe à 25°C par compensation)	262	µS/cm	Conductimétrie	NF EN 27888	200	1100#
Température de mesure du pH	8.15	Unité pH	Electrochimie	NF EN ISO 10523	6.5	6#
Turbidité	22.1	°C	Electrochimie	NF EN ISO 10523	#	#
	<0.2	NFU	Néphélométrie	NF EN ISO 7027-1	2#	
Formes de l'azote						
Ammonium	< 0.03	mg/l NH4+	Spectrophotométrie automatisee	NF ISO 15923-1	0.10#	

Les critères de spécifications (limite et référence de qualité) sont définis suivant le jeu de spécification réglementaire.

Eau conforme aux limites et références de qualité fixées par l'arrêté modifié du 11 janvier 2007 pour les paramètres analysés.

La conclusion relative à l'échantillon est couverte par l'accréditation COFRAC si tous les essais réalisés sont eux-mêmes couverts par l'accréditation

Hélène GIRARD
Adjointe Responsable Microbiologie

